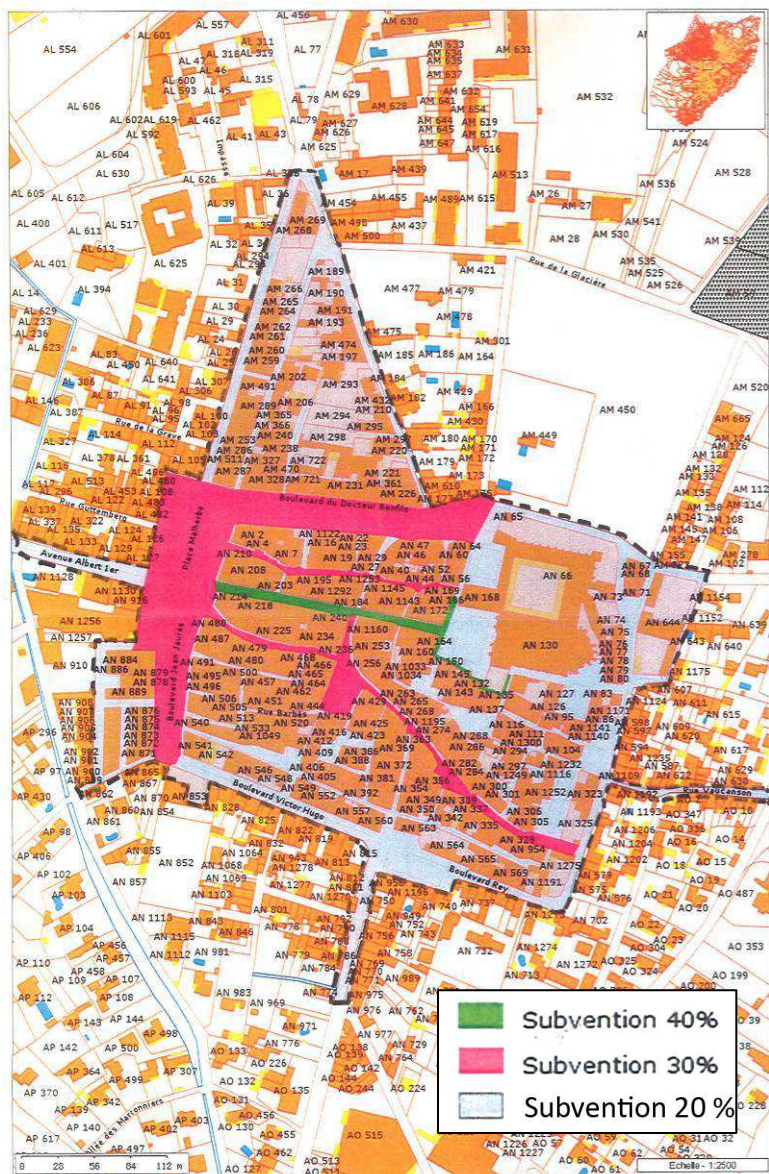


OPÉRATION DE RÉNOVATION DES FAÇADES



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

Périmètre de l'opération façades

Pourquoi ?

- ◆ Pour réaliser la mise en valeur des rues du centre-ville de SAINT MAXIMIN La Sainte Baume par l'aide au ravalement des façades
- ◆ Pour soutenir l'activité locale du bâtiment.

Comment ?

Inciter et aider les propriétaires à réhabiliter leur façade et leur logement en proposant gratuitement :

- ◆ des conseils techniques adaptés à leur immeuble,
- ◆ des conseils dans la recherche de financements,
- ◆ des subventions, allouées par la Mairie de SAINT MAXIMIN La Sainte Baume.

Façade	Taux général	Taux majoré	Plafonds travaux	Plafond subvention
Ravalement léger Ravalement lourd	20 %	30 et 40 %	90 €/ m ²	Sect. 20 % : 1 500 €/faç. Sect. 30 % : 2 300 €/faç. Sect. 40 % : 3 000 €/faç.
Travaux complémentaires	Taux		Plafond de subvention	
Volets	50 %		200 €/volet	
Porte de garage	50 %		800 €/façade	
Descente EU	50 %		800 €/façade	
Intérêt architect. climatiseurs	50 %		800 €/façade 500 €/façade	

Nota : Des aides financières complémentaires de l'Etat, de l'ANAH, du Conseil Départemental, et de certaines caisses de retraite existent pour réaliser des travaux d'amélioration sur l'habitat ancien. Ces renseignements sont disponibles auprès de SOLIHA (ex PACT du VAR).

Où ?

Sont concernés par la subvention municipale, les immeubles anciens compris dans le périmètre d'opération (voir ci-contre).

Avec l'aide de qui ?

Cette opération est conduite par la Ville, avec le concours des partenaires suivants :

- ◆ le service de l'urbanisme de la ville de SAINT MAXIMIN La sainte Baume,
- ◆ SOLIHA Var, pour la mission de conseil et d'assistance technique, pour la recherche de financements.

Procédure

- ◆ Renseignements auprès du Service d'urbanisme, Mme GAUTHIER Céline
- ◆ Consultation, sur rendez-vous, de l'architecte de SOLIHA Var, M. LELAIDIER Laurent, afin d'établir les recommandations techniques et de choisir l'ensemble des couleurs nécessaires au ravalement.
Tél. 04 94 22 65 85 ou 06.46.45.11.15
- ◆ Etablissement des devis d'entreprise, conformes à la fiche de recommandations.
- ◆ Réservation de la subvention communale sur présentation des devis d'entreprise auprès de la Mairie ou de l'architecte de SOLIHA Var et dépôt de la Déclaration Préalable au service de l'Urbanisme de la Mairie.
- ◆ Versement de la subvention communale sur présentation des factures d'entreprise acquittées et après la vérification des travaux réalisée par l'architecte de SOLIHA Var.

Commune de SAINT MAXIMIN La Sainte Baume



OPÉRATION FAÇADES